



Mairie de Saint-Martin-De-Valamas

LETTRE D'INFORMATIONS OCTOBRE 2018

Saint-Martin-de-Valamas, le 29 septembre 2018

OPERATION BRIOCHES

L'opération brioches se déroulera du 1 au 7 octobre 2018

C'est la semaine de la solidarité. Mobilisons-nous pour obtenir des fonds au profit de projets portés par l'ADAPEI Ardèche.

Nous vous remercions d'accueillir chaleureusement les bénévoles et nous comptons sur votre générosité.

CENTRE DE LOISIRS Les mercredis d'octobre 2018

03/10 : Atelier « Fête des grands pères » / Cabane

10/10 : Atelier culinaire / Semaine bleue, la maison de retraite : goûter partagé

17/10 : Atelier artistique « mon papier marbré » / Ciné « Sur le chemin de l'école »

Les horaires d'ouverture sont 7h15 / 12h15 + pause déjeuner et de 13h15 / 17h15.

Pour tous renseignements complémentaires, tél : 04.75.30.48.92 familles-et-loisirs0819@orange.fr

U.S.S.M Calendrier des matchs au stade de Champchiroux

Dimanche 7 octobre, à 15 heures : Séniors U.S.S.M – Mours St Eusèbe 2

Samedi 13 octobre, à 14 heures : Plateau débutants

Samedi 13 octobre, à 17 heures : U17 U.S.S.M. – Rhône Vallée FC 2

Dimanche 21 octobre, à 15 heures : Séniors U.S.S.M – Châteauneuf sur Isère

PERMANENCE FNATH

La section locale de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés informe ses adhérents et tous ceux qui sont confrontés à un problème qui relève de sa compétence qu'elle tiendra une nouvelle permanence le **Vendredi 05 octobre 2018, de 17h15 à 18h30, à la Mairie annexe.**

SECOURS CATHOLIQUE

Accueil convivial ouvert à tous, les **vendredis 5 et 19 octobre, à la mairie annexe, de 14h15 à 17h15.**

Accueil **le mercredi à la maison de santé, sur rendez-vous.**

La boutique "solidaire", 345 Rue du Garail, est ouverte les **mardis après-midi, les jeudis matin et tous les premiers samedi du mois.**

LA NOUVELLE MANUFACTURE

Exposition d'automne **Fernando Galvez – Peinture, du 7 octobre au 4 novembre, à La Nouvelle Manufacture, du mercredi au dimanche de 14h à 18h.**

Vernissage **le samedi 6 octobre, à 18h00.**

Au plaisir de partager ensemble cette nouvelle aventure !

L'équipe de La Nouvelle Manufacture

La Nouvelle Manufacture - Espace d'Arts - 350, rue du Garail – 07310 Saint-Martin de Valamas - Tél. +33 (0)6.73.27.37.96

lanouvellemanufacture@hotmail.com

www.lanouvellemanufacture.org

BIENNALE DU SALON DU LIVRE

L'association des Amis de Rochebonne organise le **dimanche 7 octobre, de 10 h à 12h30 et de 14h à 18 h, à la salle polyvalente, la biennale du livre en présence de très nombreux auteurs et éditeurs.**

Cette manifestation culturelle sera précédée **d'animations scolaires, le jeudi 4 et le vendredi 5, dans les écoles primaires de St-Martin.**

Deux cafés littéraires sont également programmés : **jeudi 4 octobre, à 20 h, au bar de « La Belle Époque » à Lachapelle-Sous-Chanéac, avec Alain Amsellem et vendredi 5 à 20h, au bar « la Glycine » à St Martin-De-Valamas, avec Pierre Pauchelon**

MEDIATHEQUE DES BOUTIERES- Communauté de communes Val'Eyrieux

Informations : 04-75-30-63-95, mediatheque-stmartin@valeyrieux.fr

Ouvert mardi, mercredi, et vendredi de 16h30 à 18h30, jeudi et samedi de 10h à 12h

Rappel: inscription gratuite pour les moins de 18 ans, individuel : 5€

Salon du livre

Dimanche 7 octobre, la médiathèque installera un espace de lecture pour les parents et les enfants et présentera l'exposition « les livres c'est bon pour les bébés » prêtée par la BDP de L'Ardèche.

Lecture d'Histoires pour les 5-8ans

Vendredi 26 octobre, de 14h à 14h30, lecture à plusieurs voix avec accompagnement musical « **Comme un air de Musique** » réalisée par l'équipe de la Médiathèque du Cheylard - Entrée gratuite

Bébés-lecteurs

La médiathèque organise une lecture pour les bébés, **Samedi 27 Octobre, à 10h30**, pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents

Entrée gratuite

PERMANENCE CPAM

Les prochaines permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie auront lieu à **la Maison de Santé, les Jeudis 11 et 25 octobre, de 9h à 12h**

ASSEMBLEE GÉNÉRALE AMICALE BOULE

L'Assemblée Générale de l'Amicale Boule St Martinoise se tiendra, **au stade**, à partir de **18h00**, le **Vendredi 12 octobre 2018**.

Ordre du jour :

- Bilan moral et financier
- Projets saison 2017-2018
- Divers
- Renouvellement du bureau

Un apéritif clôturera la séance.

COLLECTE DE SANG

Mercredi 31 octobre, de 9h00 à 12h30 à la salle polyvalente.

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU REGLEMENT ECRIT DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 9 juillet 2018, le conseil municipal a décidé d'engager une procédure de modification simplifiée du règlement écrit du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier de modification simplifiée du règlement écrit du PLU sera mis à disposition du public en mairie du 24 septembre 2018 au 23 octobre 2018 aux jours et heures d'ouverture habituels.

DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

Retrouvez ces informations en ligne sur le site de la commune :
www.saintmartindevalamas.com